

L'action concrète des associations diasporiques

Très tôt dans l'histoire de l'immigration, le mouvement associatif a joué un rôle de façon informelle ou formelle entre les deux pays. Au départ, beaucoup de femmes marocaines, sans repères ni sociaux ni de langue en Belgique, ont cherché à rompre leur isolement, à recréer des ponts avec leur famille au bled, mais aussi progressivement à s'appuyer sur les lois belges pour améliorer leur statut (questions de divorce ou de répudiation, d'héritage, de liberté...). Il n'est pas surprenant que ces associations de la diaspora aient joué un rôle très influent au Maroc dès 1999, puis en 2004 et encore aujourd'hui, pour influencer la réforme du code de la famille, la *moudawana*. Elles font toujours pression sur des sujets sensibles comme l'autonomie économique, les mariages imposés aux mineures, l'égalité hommes-femmes, en pouvant, d'ici, s'appuyer sur les outils du droit international et sur les lois belges en matière de droits des femmes.

Fatiha Saïdi, très active auprès de ces associations, souligne le fait que **la double nationalité, la marocaine et celle d'un pays européen, donne beaucoup de poids aux représentantes de ces associations**. Elles sont souvent soutenues par des institutions publiques, et au premier plan, les communes, mais aussi par des spécialistes juridiques d'aide à la création d'entreprises, pour l'éducation et la santé. Une autre raison très concrète de ce respect des "voix des MRE" (Marocains résidant à l'étranger) et des femmes de la diaspora est dû au fait que beaucoup d'individus, associations et communes soutiennent et apportent une aide financière et logistique non négligeable aux projets pour les collectivités. Plusieurs communes ont ainsi, et depuis plusieurs décennies, créé de vrais partenariats pour réaliser avec des localités ou des communautés des projets structurés qui vont de l'installation de puits et de services pour la gestion des déchets, à la formation d'encadrants sociaux pour les personnes avec handicap ou les orphelins, ou encore des structures d'appui pour les femmes créatrices d'entreprises.

C'est un bel exemple de solidarité à long terme qui s'est mise en place entre les femmes et familles belgo-marocaines et les collectivités (associations et villages) en demande de soutien à leur développement. Et cette collaboration revêt un aspect encore plus visible lorsque la communauté belgo-marocaine se mobilise lors des catastrophes, comme le récent séisme à Al Haouz, dans l'Atlas, en septembre 2023.

.....